



Mercredi 22 février 2006

## **SOCIÉTÉ**

### **Désastres naturels : le gouvernement haïtien et le PNUD signent un programme de US\$ 1.15 million**

Posté le 22 février 2006

**Le gouvernement haïtien et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) signent un programme US\$1.15 million, un programme mis en œuvre pour la réduction des risques de désastres naturels auxquels fait face la population haïtienne.**

Plusieurs actions sont visées dans le cadre de ce programme tels la définition de politiques de prévention et la réponse aux désastres, la mise en place de systèmes d'alerte précoce, la formation, l'éducation et la sensibilisation des populations, le plaidoyer et la coordination des secours d'urgence.

« Haiti est un pays en situation d'extrême vulnérabilité face aux aléas naturels, et en proie à de croissantes menaces complexes, qui sont le fruit de l'interaction entre des menaces naturelles aggravées par la dégradation de l'environnement, les taux très élevés de la pauvreté et la vulnérabilité sociale de sa population et des problèmes de gouvernance et de manque de maîtrise de l'espace rural et urbain », a souligné Adama Guindo, le représentant résident du PNUD et coordonnateur résident et humanitaire des Nations unies en Haiti.

Les projets et activités envisagés dans ce nouveau programme sont conçus de façon à agir rapidement sur la réduction des risques de désastres naturels, a également déclaré Adama Guindo.

Le PNUD estime que la prévention des risques de désastres naturels est un des « défis majeurs » de la population haïtienne à la suite des graves catastrophes naturels qu'ont connus deux régions du pays, Fonds-Verrettes/Mapou et Gonaïves. Ces désastres ont coûté la vie à plus de 5.400 personnes et ont occasionné des dommages de plusieurs centaines de millions de dollars, a mentionné le PNUD.

Ce programme bénéficie d'un montant de US\$ 250.000 de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et d'un apport de US\$ 900.000 du PNUD.

EV/JEC